



**Novembre – décembre 2006** **n° 87**

**Le mot du maire....**



La Municipalité a présenté ses vœux à la population le samedi 06 janvier au Mille-Club. Les associations, commerçants, artisans et entrepreneurs étaient bien sûr invités et représentés à cette cérémonie ainsi que de nombreux élus de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois. Le bilan de l'année 2006 et les projets 2007 ont été présentés et vous trouverez un rapport concernant les grandes lignes dans ce bulletin.

Toutefois, il y a lieu de revenir sur quelques points :  
La petite délinquance, même si ce sujet d'actualité a été repris par plusieurs journaux, il ne faut pas dramatiser, nous n'en sommes pas aux voitures brûlées dans certains quartiers. Le nombre de petits délits augmente notamment sur des ouvrages neufs et cela nous inquiète. Il est du devoir des élus de rappeler aux parents leur responsabilité en matière d'éducation et de surveillance des enfants. Une prévention vaut mieux que des démêlés en justice. Le coût des réparations devient de plus en plus lourd. Le temps qu'y consacre nos employés fait défaut ensuite pour la réalisation de tâches utiles et nécessaires à la commune. Que 2007 voit une amélioration significative dans ce domaine.

La nouvelle année ne verra pas de grands projets, la commune doit faire face aux dépenses engagées pour l'agrandissement du groupe scolaire. L'accent sera surtout mis sur l'achèvement des actions en cours, la poursuite des rénovations et la mise en conformité des bâtiments publics.  
Jusqu'à présent, l'hiver a été particulièrement clément, cependant, en cas de chutes de neige, n'oubliez pas de libérer la voie publique (branches d'arbres, véhicules ...) pour laisser libre le passage des engins de déneigement.  
En renouvelant mes félicitations aux lauréats des maisons fleuries qui rendent attrayant notre village, je souhaite à tous les chuzelloises et chuzellois une bonne année 2007, que l'optimisme et la solidarité soient présents dans votre quotidien.



**Gilles BOURGUIGNON, Maire de Chuzelles  
et son Conseil Municipal**

**vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007.**



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2006

L'an deux mille six, le vingt quatre novembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURGUIGNON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2006

**PRESENTS :** MM. BOURGUIGNON Maire, ALLARD, CASTRO, NAVARRO,  
Mmes : CARRET, GODET, MOREL, SYLVAIN, TERRIER.

**EXCUSES :** D. BROUZES donne pouvoir à M. MOREL  
R. PRAS donne pouvoir à M. CARRET  
MT. ODRAT donne pouvoir à A. SYLVAIN  
E. AURIC donne pouvoir à P. ALLARD  
D. CAMUZET

**ABSENT :** G. DI RUZZA

**SECRETAIRE :** A. GODET

La séance est ouverte à 20H10.

### Approbation compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2006 :

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### ◆ DELIBERATIONS

#### N°53 : Approbation des nouveaux statuts du SYSTEPUR :

Lors de son comité syndical du 15 novembre 2006, le syndicat mixte pour l'exploitation de la station d'épuration de l'Agglomération Viennoise a souhaité modifier ses statuts datant de 1994 afin de tenir compte de l'arrivée de nouveaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La nécessité de modifier les statuts est liée au transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

En vertu de l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque commune membre doit se prononcer sur ces modifications avant le 31 décembre 2006.

Après délibération, les membres présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

#### N°54 : Remise gracieuse de pénalités pour taxe d'urbanisme

La Trésorerie de la Verpillière demande au Conseil Municipal de se prononcer sur une demande de remise gracieuse des pénalités à défaut de la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme d'un administré.

Ce dernier avait reçu le transfert à son nom d'un permis de construire le 3 octobre pour une échéance de paiement des taxes d'urbanisme au 24 septembre.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

#### N°55 : Compétences facultatives : Transfert de la compétence « informatique dans les écoles maternelles et élémentaires » :

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois souhaite prendre en charge les dépenses de fonctionnement et d'investissement en matière d'informatique dans les écoles maternelles et élémentaires.

Ce transfert de compétence s'accompagne d'un transfert de charges qui sera validé par la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Par délibération du 21 septembre 2006, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois demande l'extension des compétences facultatives à la compétence « Informatique dans les écoles maternelles et élémentaires » au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Lors d'une précédente séance de Conseil Municipal, les élus chuzellois s'étaient positionnés favorablement uniquement pour le transfert des dépenses d'investissement. En effet, elle craint qu'un seul technicien pour 400 postes entraîne un délai d'intervention relativement long, d'autant que le système de maintenance actuelle retenue par la commune donnait satisfaction. Or, le transfert doit se faire en totalité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'extension de cette compétence.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte l'extension des compétences facultatives de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois à la compétence « Informatique dans les écoles maternelles et élémentaires » au 1<sup>er</sup> janvier 2007 par : 5 abstentions et 8 voix POUR.

#### **N°56 : Aménagement des abords de l'école, avenant négatif :**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que suite aux travaux d'aménagement des abords de l'école et au marché qui a été signé, il y a lieu de prendre un avenant négatif pour le lot n°3 : clôture – portail, entreprise ESPACS.

En effet pour des raisons de fabrication, l'entreprise n'a pas pu fournir la clôture en panneaux barreaudés, hauteur 1.20, longueur 58 m, au prix unitaire de 98 € HT ; cette clôture a du être remplacée par une clôture en treillis soudé de même hauteur et de même longueur, au prix unitaire de 38 € HT (poste 7.A.011). L'avenant négatif s'élève donc à un montant de : 3 480 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **N°57 : Budget supplémentaire communal 2006**

Après présentation des différents chiffres et de diverses explications, le budget supplémentaire communal s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux montants ci-dessous :

- section de fonctionnement : 125 907.00 €
- section d'investissement : 62 790 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité ce budget.

#### **N°58 : Budget supplémentaire assainissement 2006 :**

Après présentation des différents chiffres et de diverses explications, le budget supplémentaire communal s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux montants ci-dessous :

- section de fonctionnement : - 17 255.00 €
- section d'investissement : 0 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité ce budget.

#### **N°59 : Budget supplémentaire CCAS 2006 :**

Après présentation des différents chiffres et de diverses explications, le budget supplémentaire communal s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux montants ci-dessous :

- section de fonctionnement : 860.00 €

Les membres du C.C.A.S adoptent ce budget par 3 voix POUR et 1 abstention.

### **◆ COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUUX :**

#### **CAPV : Recensement du petit patrimoine rural :**

Une étude pour recenser le petit patrimoine rural (croix, fontaine, chapelle, etc ...) a été menée par la CAPV avec des élus de la commune.

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une première ébauche, celle-ci devant être approuvée rapidement par les élus en charge de ce dossier.

#### **CAPV : Commission « Transport » :**

Cette commission s'est réunie le 23 novembre et a fait le point sur différents dossiers :

- le budget qui avoisine 6 000 000 €
- la présentation du rapport trimestriel d'activité
- les transports scolaires : le Conseil Général ne veut plus financer :
  - o les 50 % de déficit d'exploitation
  - o le personnel qui s'occupe des cartes
  - o l'entretien et le renouvellement des arrêts bus
- la CAPV est en renégociation de délégation de services publics pour le Service Urbain Viennois.

#### **Mairie de JARDIN :**

Le Conseil Municipal de Jardin a transmis en Mairie une motion sur les conditions d'intervention des services de secours. Cette motion vise à :

- dénoncer la dégradation des services de secours à la population
- demander l'ouverture d'une réflexion globale sur leur organisation
- attirer l'attention des élus et notamment des parlementaires sur cette question.

Monsieur le Maire de Chuzelles demande aux membres présents de lui transmettre tout problème constaté par des administrés lors d'interventions.

### **◆ DIVERS DOSSIERS :**

#### **Aide à l'étude :**

Une réunion, en présence d'enseignants, de représentants de l'Association des Parents d'Elèves, de

l'Association Familiale Rurale et de la Municipalité, s'est tenue le 06 novembre pour étudier la mise en place éventuelle d'une aide à l'étude à l'école élémentaire

- Les enseignants proposent une étude : 4 soirs par semaine de 16h45 à 17h45. Quelques enfants connaissent des problèmes scolaires. Ces derniers pourraient être accueillis à l'étude deux fois par semaine après consultation des parents. Les enseignants se proposent d'assurer l'étude pour 12 enfants une fois par semaine à tour de rôle.

- L'Association Familiale Rurale propose une aide aux familles par le biais « d'accompagnement scolaire » pour les enfants de l'école élémentaire mais également ceux du collège. Les intervenants seraient des bénévoles.

L'accompagnement se ferait avec un nombre limité d'enfants pour leur consacrer une attention personnalisée. Il s'agirait d'aide aux devoirs, de soutien hebdomadaire, etc...Le projet serait « lancé » après enquête auprès des parents. L'organisme de tutelle de l'AFR est agréé au titre d'association éducative complémentaire de l'Enseignement Public.

La mise en œuvre se ferait dans les locaux communaux.

Après exposition des différents éléments, le Conseil Municipal retient que:

- il y a un réel apport de service
- les propositions des enseignants et de l'AFR sont intéressantes
- la mise à disposition des locaux est possible
- le prix de l'étude sera le même que celui de la garderie
- il reste une interrogation sur le nombre d'enfants qui utiliseraient l'un ou l'autre de ces services

Une décision définitive interviendra dès que toutes les interrogations auront une réponse.

#### Centre « 1000 Loisirs »:

Une réunion entre les représentants du Centre Aéré et des municipalités concernées a eu lieu le 15 novembre 2006 pour faire un point sur le fonctionnement du centre.

Pour les vacances de Toussaint, le centre aéré a fonctionné sur Chuzelles, les représentants du centre ont apprécié de travailler dans de bonnes conditions et remercient la Municipalité pour le prêt de l'appartement communal en remplacement du sous-sol du Mille Club. Quelques points négatifs ont été soulevés notamment les conditions de déménagement et des problèmes techniques à résoudre.

Une convention de mise à disposition de locaux a été signée entre la commune de Chuzelles et le Centre Aéré ; une convention financière doit être également élaborée entre les communes partenaires et le Centre Aéré.

Le planning de fonctionnement du centre est le suivant :

- pas de centre aéré pendant les vacances de Noël,
- pour les vacances de février et de Pâques : à Chuzelles
- pour les vacances d'été : à Luzinay.

Concernant l'étude « petite enfance » menée par la CAPV : suite à la présentation de l'étude en réunion du bureau communautaire du 9 novembre, le Conseil Municipal a sollicité de la CAPV quelques précisions sur divers points, la commune de Luzinay a effectué la même démarche. A ce jour, la commune est dans l'attente d'une réponse.

#### Bibliothèque municipale :

Une réunion entre les représentants de l'association « Au fil des Pages » et la Municipalité s'est déroulée le 23 novembre en Mairie pour faire le point sur ce dossier.

Les élus de la commission « bibliothèque » ont rappelé à l'association que la commune a dû s'orienter vers le projet d'une bibliothèque municipale essentiellement en raison de la superficie limitée ; ni la commune de Villette-de-Vienne, ni celle de Chuzelles n'étant pas en mesure actuellement de mettre à disposition un local suffisamment grand pour accueillir une bibliothèque intercommunale.

Suite à une réunion à ce sujet, un courrier a déjà été adressé le 12 avril 2006 à Monsieur le Maire de Villette-de-Vienne et au Président de l'Association précisant cette orientation.

Une convention devra être établie pour fixer les modalités de fonctionnement de la structure (gestion communale et associative, mise à disposition du personnel, règlement de fonctionnement, ...).

Les travaux d'aménagement doivent débuter le 26 novembre. Avant la fin des travaux, une rencontre aura lieu avec les membres de l'association concernant le choix du mobilier et du matériel.

#### DIVERS :

Monsieur le Maire donne lecture de différents courriers d'administrés pour des problèmes de voirie, d'éclairage public, d'urbanisme.

Le Conseil Municipal prend acte.

#### REUNIONS – INVITATIONS :

- Syndicat des 4 Vallées : réunion 14 décembre 2006 à 9h00 à Chuzelles
- Collège Grange : journée portes ouvertes : samedi 27 janvier de 9h00 à 13h00
- Mairie St Just Chaleyssin : Inauguration de la plateforme multisports : samedi 09 décembre à 11h00
- Commission « Ecoles » : 06 décembre à 18h30
- Commission « Voirie » : 09 décembre à 9h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 01h15.

Le Maire,

G. BOURGUIGNON



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2006

L'an deux mille six, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURGUIGNON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2006

**PRESENTS :** MM. BOURGUIGNON Maire, ALLARD, BROUZES, CASTRO, NAVARRO,  
Mmes : AURIC, CARRET, GODET, MOREL, PRAS, SYLVAIN, TERRIER.

**EXCUSES :** MT. ODRAT donne pouvoir à A. SYLVAIN  
D. CAMUZET

**ABSENT :** G. DI RUZZA

**SECRETAIRE :** A. GODET

La séance est ouverte à 19h20.

### Approbation compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2006 :

Ce compte-rendu est approuvé par 11 voix POUR et 2 abstentions.

## ◆ DELIBERATIONS

### DELIBERATION : SERVICE PERI-SCOLAIRE

Lors du Conseil Municipal du 24 novembre 2006, le projet de mise en place d'une étude surveillée et d'aide aux devoirs avait été évoqué.

Afin de mener à bien ce projet, des renseignements complémentaires ont été pris auprès de diverses administrations et services. En raison de réponses de dernière minute, une réflexion approfondie est nécessaire ainsi qu'une concertation avec les partenaires du projet.

De ce fait, le conseil Municipal ne veut pas prendre de décision hâtive et diffère cette délibération à une prochaine séance.

### N°60 : Transfert de la compétence « assainissement »

En raison du transfert de la compétence « assainissement » à la Communauté d'Agglomération

du Pays Viennois, il y a lieu de prendre certaines dispositions.

La durée d'amortissement du réseau d'assainissement est fixée à 50 ans (cinquante ans) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995 ainsi que les subventions d'équipement qui s'y rapportent.

La valeur d'origine, (hors étude effectuée dans le cadre du Syndicat Hydraulique des 4 Vallées pour l'assainissement dans la Vallée de la Sévenne) au 31 décembre 2005 est de 1.986.940,97 €.

Il n'y aura pas de reste à réaliser à transférer à la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

Le calcul des amortissements linéaires sur une durée de 50 ans prenant en point de départ le 1<sup>er</sup> janvier 1995 pour toutes les installations existantes à cette date et la date réelle de réalisation du bien pour les installations postérieures entraîne une modification de la valeur des dotations d'amortissement.

Ce nouveau calcul a pour effet de faire apparaître les valeurs suivantes :

- cumul des dotations d'amortissement pour la période du 01/01/1995 au 31/12/2005 : 349 066.30 €
- cumul des dotations d'amortissement pour la même période constatées au compte de gestion : 270 948.27 €
- différence à répartir sur 4 exercices : 78 118.03 € soit :  
2006 : 24 954.20 € 2007 : 20 000.00 €  
2008 : 20 000.00 € 2009 : 13 163.83 €

La valeur des installations réalisées et réglées sur l'exercice 2006 s'élève à 137 289.90 €.  
La dotation au titre de l'exercice 2006 est de 40 322. €.

Une décision modificative doit être prise pour clore ce budget au 31 décembre 2006 :

**La section d'exploitation s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de : 15 928.91 €, soit :**

- dépenses : article 023 : - 6 752.82 €      article 658 : - 2 272.47 €      article 6152 : - 108.50 €  
article 6811 : + 25 062.70 €
- recettes : article 704 : + 18 623.19 €  
article 748 : - 2 694.28 €

**La section d'investissement s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 18 309.88 €, soit :**

- dépenses : article 2315 : +18 309.88 €
- recettes : article 28153 : + 25 062.70 €  
article 021 : - 6 752.82 €

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **N°61 : CLET - attribution de compensation :**

Il est rappelé qu'à chaque fois qu'un équipement ou un service communal est transféré à la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges (CLET) doit se prononcer sur le montant financier à retenir sur la dotation de compensation communale. Les conseils municipaux doivent approuver cet avis à la majorité qualifiée.

La CLET en date du 05 décembre 2006 a émis son avis quant aux montants des attributions de compensation versés aux communes pour l'année 2007 et les suivantes. Pour la commune de Chuzelles, les montants s'élèvent comme suit :

- année 2007 : 76 972 €
- année 2008 : 86 310 € à titre d'information
- année 2009 : 86 310 € à titre d'information

L'impact du transfert de la compétence « informatique dans les écoles maternelles et élémentaires » a une incidence sur l'attribution de compensation puisque ce transfert représente une retenue pour la commune de Chuzelles de 3 208 € au titre de l'année 2007.

Le transfert de la compétence « assainissement » n'a aucune incidence sur l'attribution de compensation.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité sur les montants des attributions de l'année 2007.

#### **N°62 : CONVENTION UTILISATION DE PERSONNEL INTERCOMMUNAL CAPV :**

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV), statutairement et dans le cadre de ses compétences facultatives, propose aux communes adhérentes qui en font la demande, la prestation de service de secrétariat intercommunal.

Ces prestations qui font l'objet d'une facturation de la part de la CAPV, sont matérialisées par l'émission d'un titre et par celle d'un mandat de la commune bénéficiaire.

La commune, si elle est intéressée, doit passer une convention pour l'utilisation du secrétariat intercommunal avec la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois. Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité et donne tout pouvoir pour la signature de la convention et de tout document comptable et administratif s'y rapportant

#### **◆ COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES ET SYNDICATS INTERCOMMUNALES :**

##### **CAPV : Schéma d'organisation des services liés à l'enfance :**

Lecture des documents relatifs à l'étude réalisée par le cabinet SITIS.

##### **Commission « voirie – travaux » :**

lecture du compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2006.

Un état est dressé de l'avancement du dossier sur le transfert de compétence « assainissement ».

1°- Concernant le budget voirie, celui-ci comprend 2 types d'opérations :

- celles inscrites au titre du PDU ou bénéficiant d'un financement particulier :
  - réalisation de 3 carrefours au sud de Vienne
  - création d'une liaison avec la RD150 à Communay
  - certaines opérations conduites par les Communes ou le Département pour lesquelles la part de la CAPV est arrêtée à 530 000 E (50 % de la part restant à la charge des communes).
  - les opérations liées à la réalisation du pôle multimodal estimées aujourd'hui à 1 307 000 €. Pour
- celles-ci ou la part revenant à la CAPV est estimée à 25 % de leur montant.
  - et les opérations de voirie réalisées dans les communes.

2°- Concernant le budget travaux, divers travaux importants sont inscrits au budget 2007 :

- acquisition d'un bâtiment à proximité de la gare de Vaugris
- acquisition d'un tracteur et d'une épareuse
- travaux d'aménagement de la rue de la Plaine à St Romain en Gal
- études pour la rénovation du parquet du gymnase de St Romain en Gal et réalisation d'un diagnostic thermique dans l'ensemble des gymnases, réaménagement de l'ensemble sportif du collège de Seyssuel.
- mise sous vidéo surveillance du complexe sportif de St Romain en Gal
- réalisation d'une signalétique des boucles vélos
- réhabilitation de la piscine d'Eyzin Pinet
- construction de la halle sportive à St Romain en Gal

#### **SYVROM :**

Une information va être distribuée avec le journal « Agglo Mag » à toute la population de la CAPV sur le « pourquoi d'un centre de stockage des déchets ultimes au sud de l'agglomération ».

#### **Commission communale « voirie » :**

Une réunion suivie d'un état des lieux sur la commune a eu lieu le samedi 09 décembre. Un récapitulatif des travaux à engager a été dressé.

#### **Réunion avec le Syndicat des 4 Vallées sur l'Abereau :**

Un compte-rendu est fait sur cette réunion et notamment une présentation de l'étude réalisée par GEO+.

Il s'avère que les travaux vont être étalés sur une durée de 3 ans, qu'ils s'élèvent à environ 500 000 € sur les 3 communes et qu'ils devraient débuter en 2007.

Les communes ont demandé au Syndicat des 4 Vallées de désigner au plus vite un maître d'œuvre pour déterminer les urgences et lancer les dossiers de consultation des entreprises.

Les élus ont trouvé l'étude « diagnostics » (consultation du bureau d'étude comprise) d'un délai beaucoup trop long.

Lorsque les projets seront connus, la commune organisera une réunion d'information avec les riverains

#### **◇ DIVERS DOSSIERS :**

##### **Restaurant scolaire :**

Un bilan sur la fréquentation va être réalisé pour le 1<sup>er</sup> trimestre scolaire de l'année scolaire 2006-2007 et une solution devra être trouvée dès lors que l'effectif dépassera un certain seuil.

##### **Divers :**

Une recrudescence de cambriolages est constatée sur la commune, la vigilance s'impose, toute personne constatant des mouvements suspects de véhicules ou de personnes est priée de le signaler immédiatement en Gendarmerie.

##### **Réunions – Invitations :**

Prochaines séances de Conseil Municipal :

- 19 janvier 2007 à 20H00
- 23 février 2007 à 20H00
- 30 mars 2007 à 20H00
- 26 avril 2007 à 19H00

Réunion de préparation budgétaire :

- 22 janvier 2007 à 19H00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Maire,

G. BOURGUIGNON

# Réalisations 2006 et perspectives 2007

(Extraits du discours de présentation des vœux)

## Réalisations 2006

- Mise en place des numéros de rue. Les plaques de rues ou de voies sont en place. Il reste cependant quelques petites corrections à apporter. Les plans de la commune sont réalisés et distribués, un planimètre raccordé au réseau d'éclairage public a été installé sur la place de la Mairie à côté de la cabine téléphonique.
  - Reprise de la pelouse du stade cet été ainsi que le changement des filets de protection côté nord en fin d'année.
  - Les abords de la cure sont terminés y compris une reprise des réseaux d'assainissement.
  - Des travaux d'étanchéité du rez-de-chaussée de l'ancienne école ont été également réalisés.
  - Le nouveau chauffage de l'église fonctionne dans le respect des normes de sécurité sans dégradation de l'édifice.
  - L'aménagement de la bibliothèque, sous la Mairie, est bien avancé.
  - L'extension du groupe scolaire, avec son inauguration le 21 octobre. Cette manifestation a permis à tous les chuzellois, petits et grands, de se rendre compte de l'investissement engagé par la commune mais surtout des moyens mis à disposition des enfants et des enseignants pour suivre un enseignement et une éducation de qualité dans de très bonnes conditions.
  - Une réflexion d'ensemble des communes de la vallée de la Sévenne a été menée dans la recherche d'une solution pérenne pour un centre de loisirs en lien avec la petite enfance. Des avancées significatives ont été proposées dans l'attente de solutions plus définitives, en cours d'examen avec l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (C.A.P.V.) et de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)
  - Mise à disposition du centre Mille Loisirs d'une partie du groupe scolaire avec une salle permanente dans le préfabriqué. Les bureaux du centre sont installés dans l'appartement au dessus de l'ancienne école. Cette nouvelle organisation a permis à la commune de récupérer le sous-sol du Mille Club pour les services techniques qui en avaient bien besoin.
  - Nous pouvons rappeler quelques animations de 2006, qu'elles soient associatives, communales ou bien les deux :
    - festival d'humour en mars avec M. FRAIZE
    - stage de foot au mois d'avril
    - tournoi international de rugby des 15 et 17 ans au mois de mai
    - feu d'artifice le 14 juillet à Luzinay
    - marché de Noël.
- Sans oublier les concerts de la chorale « la Clé des Chants », de l'école de musique ou de l'harmonie et les conviviales matinées « boudins, saucisses, fruits de mer... » suivies d'exposition, de concours de belote, de kermesse, de rallye ou autre Caramentran, etc



Chaudière au gaz de l'église

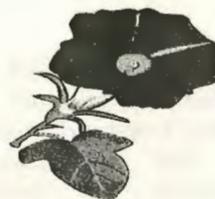
## Perspectives 2007

- Achèvement et mise en service de la bibliothèque municipale.  
Après les travaux d'aménagement du bâtiment suivra son équipement en mobilier, en informatique et l'achat de livres. Son fonctionnement est encore à l'étude en partenariat avec l'association « Au Fil des Pages » voire une commune voisine. Les discussions sont ouvertes pour que des bénévoles se joignent au personnel communal pour satisfaire un maximum de lecteurs potentiels.
- Renforcement du réseau basse-tension dans le quartier des Pins
- Aménagement de la route des Folatières. Ces travaux seront impérativement réalisés en 2007 avec ou sans le SE 38 (Syndicat Energie) et sous maîtrise d'ouvrage de la CAPV.
- Travaux de rénovation et mise aux normes du local mis à la disposition du club "Le trait d'Union".
- Engagement de travaux sur l'Abereau pour arrêter un atterrissement de matériaux à répétition aux Serpaizières et des inondations sur la voie communale n°2. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat des 4 Vallées.  
La prévention telle que les bandes enherbées ou les bassins de rétention déjà réalisés ne sont pas suffisants pour arrêter le phénomène.
- 2007 sera également une année importante pour la CAPV qui assurera la compétence de l'assainissement transférée depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette nouvelle année.
- La CAPV avec le SYVROM aura également à gérer au mieux l'important problème de nos déchets que personne ne veut, ni enfouir, ni incinérer mais surtout bien enlever de devant sa porte.
- Toujours avec la CAPV, le dossier Petite Enfance sera suivi de très près. Les assistantes maternelles, nombreuses dans notre commune, ne seront pas écartées des réflexions.
- En ce qui concerne le SCOT, la phase diagnostic a été terminée en 2006 et nous sommes dans la phase d'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) dans lequel les projets de notre bassin de vie doivent être définis dans les grandes lignes avec une application de la loi SRU (Solidarité, Renouvellement, Urbain).
- **Manifestations déjà prévues :**
  - Dans le cadre de la convention du théâtre de Vienne et de la CAPV, le spectacle de « le Jazz fait son cirque ... et vice versa » de la compagnie « les Nouveaux Nez » sera présenté en décentralisation dans le Pays Viennois du 25 janvier au 04 février (à Serpaize le 27 janvier).
  - Dans le cadre de notre partenariat avec le festival d'Humour, nous accueillerons « Delphine DELEPEAU » le 12 mars au Mille Club.
  - Le vendredi 1er juin, le théâtre St Martin se déplacera à Chuzelles, et se produira au Mille Club pour la pièce « Georgette et Marcel » de Lucien VARGOZ.
  - En 2007, la France accueille la coupe du monde de Rugby aussi le Rugby Club de la Vallée du Rhône organise son « tournoi d'ouverture » des 15-17 ans, les 17-18 et 19 mai à Vienne et à Luzinay.
  - Le feu d'artifice se déroulera cette année à Chuzelles, le 13 juillet.
  - Par contre, grosse incertitude pour savoir si Caravan'Jazz reprendra cette année. Sans des aides financières, en particulier de la Région, le projet est hors de portée de beaucoup de finances communales. Une mutualisation de moyens est envisagée à plusieurs communes, donc un spectacle annuel à Chuzelles s'avère impossible.

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



2006



<p><b>Maison avec jardin</b> . Mr MEUNIER André . Mr FAURE Maurice</p>
<p><b>Jardin visible de la voie publique</b> . Mr GAYVALLET Daniel . Mr PRAS Marcel . Mr LEYSIN Raymond . Mme BARRALON Danièle</p>
<p><b>Jardin intérieur</b> . Mme AVALLET Danièle . Mr REGAL Joseph . Mr REGAL Yves . Mr GARCIA Daniel</p>
<p><b>Balcon ou terrasse sans jardin</b> . Mr VENDEVILLE Robert . Mme MAS Jeanne . Mr BERTOCHÉ Christian</p>
<p><b>Bordure voie publique</b> . Mr PRAS Georges . Mr NORMAND Pascal . Mr FOREST Albert</p>
<p><b>Terrasse avec jardin</b> . Mr CARRET Michel . Mr MEYER Marc</p>
<p><b>Hors concours</b> . Mr BOUCHER Pierre . Mme DIGONNET Nicole . Mr BRUN Antoine . Mr PALIN Henri . Mr ESCOFFIER Raymond . Mme BELLON Jeanine . Mr ALIX Rémy</p>



# INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

## C.C.A.S Centre Communal d'Action Sociale

### La Commission Communale d'Action Sociale

**La Commission Communale d'Action Sociale**, dont l'une des préoccupations est de répondre aux différents besoins des Chuzellois, se trouve sollicitée par des demandes de plus en plus variées et en augmentation ces dernières années.....

Les membres de cette commission doivent répondre à des situations d'urgence et, à plus long terme, prévoir et envisager des solutions pour améliorer le quotidien de nos concitoyens les plus démunis : Personne n'étant à l'abri d'un « accident de parcours » dans la vie, tous sommes concernés et devons être mobilisés et vigilants, afin d'éviter qu'un problème ne se transforme en une situation compliquée néces-

sitant de multiples interventions dans un domaine tel que la santé, le travail, le logement, l'administratif .....

Nous continuons à vous informer, par l'intermédiaire du journal municipal, en quelques mots, par des articles de presse, d'évènements, d'adresses ou numéros de téléphone, parfois des conseils ou des rappels pouvant être utiles à tous.

Nous travaillons avec le désir et la volonté de pouvoir répondre au mieux aux situations qui se présentent, souhaitant, avec l'expérience, améliorer nos capacités.

### AIDE AUX PROJETS CITOYENS DES JEUNES

#### QUOI ?

La Région Rhône-Alpes met en place un dispositif de soutien des jeunes. Il s'agit de les aider à concrétiser un projet, dans quelque domaine que ce soit, du moment qu'il est porté par des jeunes âgés de 16 à 25 ans, et que le projet s'adresse à d'autres jeunes.

Ils peuvent agir à titre personnel ou regroupés en association. Les projets doivent être des premières créations. Ils doivent mettre en œuvre la notion de citoyenneté et revêtir une certaine originalité (exemples : création d'un atelier de réparation de deux roues, mise en place d'un atelier photographique itinérant en Rhône-Alpes et Afrique de l'Ouest).

Les projets déjà existants ne pourront être soutenus.

#### COMMENT ?

A tout moment de l'année, les jeunes peuvent demander un dossier de candidature auprès de la Région Rhône-Alpes (ou le télécharger sur le site Internet de la Région). Les projets sont régulièrement examinés par un comité de sélection qui décide du soutien financier éventuel.

#### RENSEIGNEMENTS

[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr) «rubrique « jeunes »  
[DSJA@rhonealpes.fr](mailto:DSJA@rhonealpes.fr)  
Service jeunesse : 04 72 59 59 64



### **LES COLIS DE NOEL**



Cette année, vingt deux personnes seules et dix huit couples de personnes âgées de plus de soixante quinze ans ont bénéficié d'un colis de Noël, offert par la commune à ceux et celles qui le désiraient.

Le portage à domicile de colis par un élu est toujours un moment fort d'échange et de convivialité avec les personnes visitées.

Nous espérons, comme les années précédentes, avoir satisfait nos aînés par le choix de ce colis, et, que tous, auront passés un agréable moment en le dégustant.....



## Bibliothèque municipale



Après de nombreuses réflexions, les travaux de la bibliothèque ont débuté courant novembre. La surface prévue est de 100 m<sup>2</sup>.

Le local situé sous la mairie à côté du restaurant scolaire, permettra d'accueillir un secteur enfant et un secteur adulte.

Pour son fonctionnement, la commune souhaite une collaboration des Chuzellois notamment au

travers de l'association "Au fil des pages".

Si vous êtes intéressé par ce projet vous pouvez contacter l'association.

J. MIELCZAREK—Président  
744, montée du Rival CHUZELLES

L. BORNAND—Secrétaire  
480 lot. Pleine campagne N°3 CHUZELLES

## P.A.R.F.E.R

### **Quelques dates marquantes en 2006 :**

#### **1° Jeudi 12 janvier 2006 :**

Délibération de l'Assemblée Générale de l'association PARFER pour charger le Cabinet d'Avocats Philippe PETIT de Lyon pour nous représenter et exercer un recours en excès de pouvoir contre la décision de Monsieur le Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer en date du 26 décembre 2005 relative au contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise et décidant :

- d'une part de retenir le fuseau A pour le secteur nord du projet
- d'autre part de définir un périmètre pour la section sud du projet

Notre action a été déboutée malgré un dossier très complet défendu par l'Avocat de PARFER.

#### **2° Lundi 06 février 2006 :**

Réunion à la Préfecture du Rhône à l'initiative du Président de la Région Rhône-Alpes Monsieur Jean-Pierre LACROIX.

Assistaient également Monsieur Gérard COLOMB, Maire de LYON, des Députés et des représentants d'Associations de défense de l'environnement dont FRACTURE.

Étaient également présents : Messieurs Denis CUVILLIER, chef de projet pour Réseau Ferré de France et Christian MAISONNIER, directeur adjoint pour la Direction Régionale de l'Équipement.

Environ 120 personnes assistaient à cette réunion.

Pour le périmètre sud, proposition de 4 types d'études :

- étude de trafic 1% de pente maximum
- étude environnementale
- étude technique
- étude socio-économique

#### **3° Jeudi 05 octobre 2006 :**

Conseil Municipal élargi à Chaponnay

En plus des 600 élus venus des communes adhérentes à PARFER, 500 personnes assistaient également à ce Conseil Municipal élargi. Pour manifester solidairement notre désaccord sur les propositions actuelles, deux délibérations ont été prises.

## Consultance architecturale - C.A.P.V

Permanences gratuites de l'architecte conseil du C.A.U.E de l'Isère, Mme Sylviane PINHEDE

Espace Saint-Germain – Bât. Antarès  
30, avenue Général Leclerc 38200 Vienne

Prendre rendez-vous au  
04 74 78 78 76

12 janvier 2007

26 janvier 2007

9 février 2007

23 février 2007

9 mars 2007

23 mars 2007

## Animations 2007

### **LE JAZZ FAIT SON CIRQUE... ET VICE VERSA**

La CAPV a signé une convention partenariale avec, entre autre le Théâtre de Vienne.

Cette année, il y aura 6 représentations du spectacle proposé par le Théâtre « Le Jazz fait son cirque... et vice versa ».



Il se déroulera le :

- Jeudi 25 janvier à 20h30 au théâtre de Vienne
- Samedi 27 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Serpaize
- Lundi 29 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Jardin
- Mercredi 31 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Pont Evêque
- Vendredi 2 février à 20h30 à la salle des fêtes de Septème

- Dimanche 4 février à 16h à la salle d'animation rurale de Reventin-Vaugris.

Le prix des places est de 13€ pour les adultes de plus de 25 ans, et de 8€ pour les moins de 26 ans.

Les billets sont en vente:

- au théâtre de Vienne tel : 04 74 85 00 05
- dans les mairies de la tournée
- au guichet le jour du spectacle.

### Festival d'humour du 12 mars au 24 mars 2007



Cette année le festival d'humour sera à Chuzelles le:

**lundi 12 mars 2007 à 20h30  
au Mille-club**

**avec Delphine DELEPEAU**

Vous pouvez réserver vos places au secrétariat de la mairie.  
Prix: 12€ ( chèque libellé à l'ordre de la MJC de Vienne)

### **Le théâtre Saint - Martin se déplace à Chuzelles...**

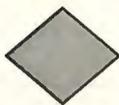
Dans le cadre de la délocalisation de la culture en milieu rural la commune de Chuzelles a souhaité soutenir l'action du Théâtre Saint-Martin de se produire hors leurs murs durant le printemps 2007.

Pour cette première expérience le spectacle proposé par le Théâtre sera " Georgette et Marcel " de Lucien VARGOZ.

Cette représentation aura lieu le:

**Vendredi 1 juin 2007**

**au Mille-club à Chuzelles**



# Le prix de l'eau en 2005 dans les bassins Rhône Méditerranée et Corse

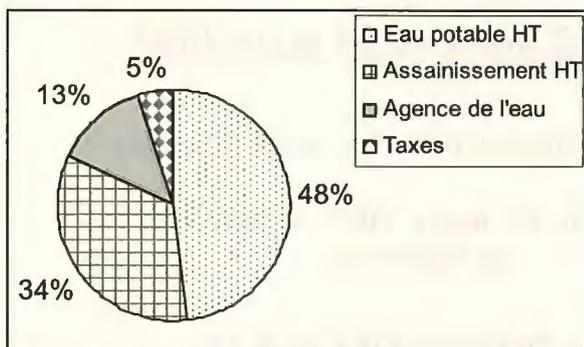
## L'enquête sur le prix de l'eau en 2005

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse réalise, depuis plus de dix ans, une enquête sur le prix de l'eau sur son territoire, ce qui permet de suivre l'évolution des prix payés par les usagers domestiques pour les services d'eau et d'assainissement. Une nouvelle enquête sur le prix de l'eau en 2005 a ainsi été réalisée au cours de l'année 2006.

Le territoire couvert par l'agence comprend 7 969 communes, soit une population de 13 936 578 habitants répartie sur 30 départements dont 5 partiellement.

**Prix moyen de l'eau en 2005 sur l'ensemble des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse : 2,79 €/m<sup>3</sup> TTC**

## Composition du prix de l'eau



Le prix moyen de l'eau pondéré par la population sur l'ensemble des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 2,79 €/m<sup>3</sup> TTC en 2005, ce qui correspond à une dépense annuelle de 334 € pour une famille ayant une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par an (valeur de référence nationale pour une famille de 3-4 personnes).

Il se décompose de la façon suivante :

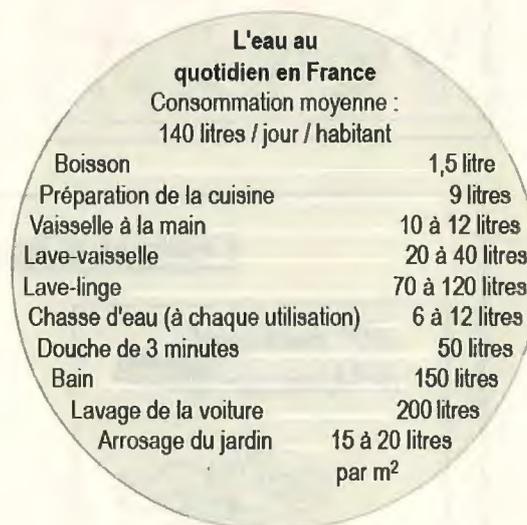
	Base (1 m <sup>3</sup> )	Consommation	Montant
Distribution de l'eau potable	1,32 €	120 m <sup>3</sup>	158 €
Collecte et traitement des eaux usées (assainissement)	0,96 €	120 m <sup>3</sup>	115 €
Redevances de l'agence de l'eau (préservation des ressources en eau et lutte contre la pollution)	0,37 €	120 m <sup>3</sup>	44 €
Taxes (TVA - VNF - Taxe départementale)	0,14 €	120 m <sup>3</sup>	17 €
<b>TOTAL</b>	<b>2,79 €</b>	<b>120 m<sup>3</sup></b>	<b>334 €</b>

## Les taxes :

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée ;

VNF : Voies Navigables de France : taxe payée par les communes limitrophes des voies navigables ;

Taxe départementale : instituée par certains départements pour financer des travaux d'équipements des collectivités dans les domaines de la lutte contre la pollution et de l'alimentation en eau potable.



## Les redevances et les aides de l'agence de l'eau

Les redevances de l'agence de l'eau perçues par le biais de la facture d'eau sont :

- la redevance pour la "préservation de la ressource en eau" appelée aussi redevance "prélèvement" ;
- la redevance pour la "lutte contre la pollution".

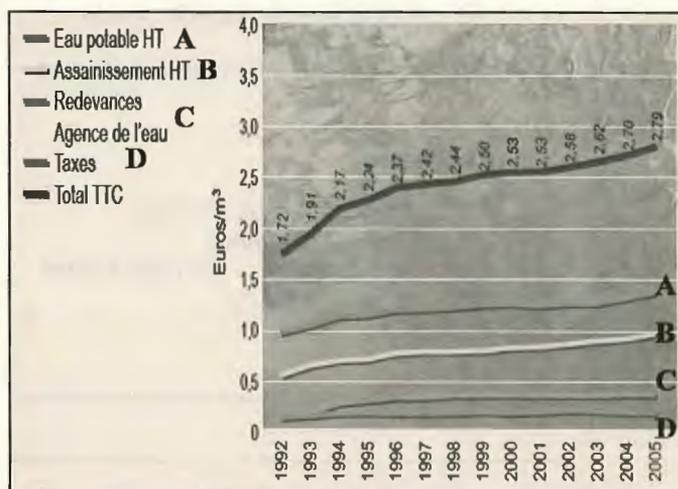
Le produit des redevances permet à l'agence d'apporter des **aides financières** aux actions d'intérêt commun aux bassins Rhône Méditerranée et de Corse, menées dans le domaine de l'eau, par les collectivités locales, les industriels, les agriculteurs et les associations.

## Le prix de l'eau dans d'autres bassins en France

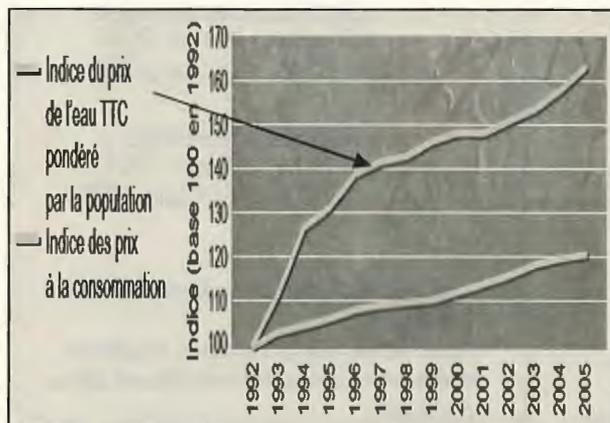
Dans d'autres bassins hydrographiques, le prix moyen de l'eau TTC en 2005 est de :

- 2,78 €/m<sup>3</sup> en Rhin-Meuse, (échantillonnage : 83 % de la population) ;
- 3,04 €/m<sup>3</sup> en Adour-Garonne, (échantillonnage : : 98 % de la population) ;
- 3,39 €/m<sup>3</sup> en Artois-Picardie, (échantillonnage : 98 % de la population) ;
- 3,14 €/m<sup>3</sup> en Seine-Normandie (échantillonnage : 84 % de la population).

## Evolution du prix de l'eau sur la période 1992-2005



## Evolution comparée du prix de l'eau et de l'indice des prix à la consommation



- De 1992 à 1996, le prix de l'eau a fortement évolué, au rythme de 8 % par an, période

d'équipement des grandes collectivités, notamment dans le domaine du traitement des eaux usées et de la sécurité d'approvisionnement en eau potable.

- De 1997 à 2003, son augmentation a suivi celle de l'indice des prix à la consommation avec un taux de 1,5 % par an.
- Sa progression annuelle a atteint 3 % les deux dernières années (2004-2005), soit une valeur supérieure à l'inflation.
- Lors de l'enquête précédente (2002-2003), l'augmentation du prix de l'eau était principalement due à l'assainissement. En 2005, la distribution de l'eau potable augmente au même rythme que l'assainissement, et reflète notamment les travaux entrepris par les communes pour la suppression des branchements en plomb.

## Prix de l'eau par département

Le prix de l'eau varie de 2,30 à 3,11 € TTC par m<sup>3</sup>, les valeurs étant relativement resserrées autour de la valeur moyenne de 2,79 € TTC avec un écart maxima de 11 % pour le prix le plus élevé.

Les conditions physiques naturelles (abondance et qualité de la ressource), le niveau d'équipement (eau potable et assainissement) et la qualité de gestion des services sont les éléments clés expliquant la variabilité des prix.



## Prix de l'eau en fonction de la population de la commune

Le prix de l'eau varie faiblement en fonction de la taille des communes, à l'exception des communes de moins de 1000 habitants pour lesquelles le prix de l'eau facturé ne reflète pas toujours le coût réel du service de l'eau, qui peut être, au moins partiellement, pris en charge par la commune\*.

### Pour en savoir plus

Consultez les données du système d'information sur l'eau des bassins (S.I.E.)

[www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr](http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr)

[www.corse.eaufrance.fr](http://www.corse.eaufrance.fr)

ou le site de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)



# PÊLE - MELE

## Mairie - 38200 CHUZELLES

Tel : 04 74 57 90 97

Fax : 04 74 57 43 08

E.mail : [mairie-chuzelles@wanadoo.fr](mailto:mairie-chuzelles@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-chuzelles.fr](http://www.mairie-chuzelles.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 8 h30 – 11 h30

Mercredi : 10h00 – 11h30

Vendredi : 16h00 – 19h00

## Bon à savoir

### > SMIC

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006

taux horaire brut : 8.27€

taux horaire net : 6.50 €

mensuel brut 35h hebdo : de 1254.28€

### > SECURITE SOCIALE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007

Plafond annuel : 32184€

Plafond mensuel : 2682€

### > RM

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007

1 personne : 440.86 €/mois

2 personnes : 661.29 €/mois

3 personnes : 793.55 €/mois

4 personnes : 925.81€/mois

Par enfants en plus : 176.34 €/mois

### > INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGE.

+ 1.1 % sur l'année

### > COUT DE LA CONSTRUCTION

Indice INSEE, 2<sup>ème</sup> trimestre 2006 : 1366

moyenne des 4 derniers trimestres 1334.50

(+2.36% sur un an)

## Agenda des manifestations

### janvier 2007

06 vœux de la municipalité

09 AG – gym volontaire

12 AG – AFR

14 AG – FNACA

21 AG - Saint Vincent Chuzelles

26 AG – Chuzelles, histoire et patrimoine

AG: Assemblée Générale

### Février 2007

4 Coinche + AG – ACCA

11 Repas des aînés offert par la municipalité

25 Belote - Saint Vincent Chuzelles

### mars 2007

11 Coinche – Trait d'Union

12 Festival d'humour

24 Caramantran - Sou des écoles

25 Repas - FNACA

## Nous vous informons des dates des élections organisées en 2007

### - Élections présidentielles :

• 1<sup>er</sup> tour : 22 avril 2007

• 2<sup>ème</sup> tour : 6 mai 2007

### - Elections législatives :

• 1<sup>er</sup> tour : 10 juin 2007

• 2<sup>ème</sup> tour : 17 juin 2007

Les bureaux de votes se tiennent au Mille-Club.

Pour voter merci de vous munir de votre carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

## PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES EN 2006

N°	Date de dépôt	Pétitionnaire	Nature de la demande	Arrêté autorisation
1019	25.10.05	ZEROUAL Karim Boussole	Construction neuve	avis favorable 22.02.06
1023	06.12.05	ODRAT Julien Thiers	Aménagt.bât.existant	avis favorable 22.02.06
1001	20.01.06	DUCROIX Sébastien Les Pins	Construction neuve	avis favorable 05.04.06
1002	17.02.06	ARNOL Grégory Le Verdier	Construction neuve	avis favorable 04.05.06
1003	22.02.06	GARRET J.Pierre Ch. Grange Neuve	Extension	avis favorable 29.03.06
1004	28.02.06	VALLET J.François Le village	Construction neuve	avis favorable 16.06.06
1005	28.02.06	RTE Lyon	Renf.ligne électrique	avis favorable 22.06.06
1006	03.03.06	SAMPOL Claude Thiers	Construction neuve	avis favorable 19.07.06
1007	10.03.06	GIMENEZ Jeanine Les Pins	Transf. garage	avis favorable 07.06.06
1008	15.03.06	DELAYE Philippe Village sud	Construction neuve	avis favorable 07.08.06
1009	24.03.06	DE MELO PEREIRA M. Chemin de Boussole	Construction neuve	avis favorable 22.07.06
1012	20.04.06	FENOCCHI Arnaud Les Dauphines	Extension	avis favorable 16.06.06
1014	19.05.06	MALTEZ Jean Chemin de Boussole	Réhabilit. et extension	avis favorable 07.08.06
1015	17.05.06	EUROFONCIER Boussole	2 constructions neuves	avis favorable 09.11.06
1016	31.05.06	MECHIN Frédéric 279B rue de Vienne	Extension	avis favorable 03.07.06
1017	31.05.06	MONACHON Eric 753 chemin de Boussole	Construction neuve	avis favorable 28.08.06
1020	19.07.06	BUTHION Emmanuel Le Cloûtrier	Rénovation	avis favorable 24.11.06
1021	14.09.06	ERNST J.Pierre Le Verdier	Transformation	avis favorable 20.12.06
1022	28.09.06	GOKYURT Omur Chemin de Boussole	Construction neuve	avis favorable 20.12.06
1023	28.09.06	GOKYURT Omur Chemin de Boussole	Construction neuve	avis favorable 20.12.06
1027	17.10.06	HYVERNAT Joël Route de Simandres	Réhabilitation	avis favorable 24.11.06

## ETAT-CIVIL 2006

### NAISSANCES

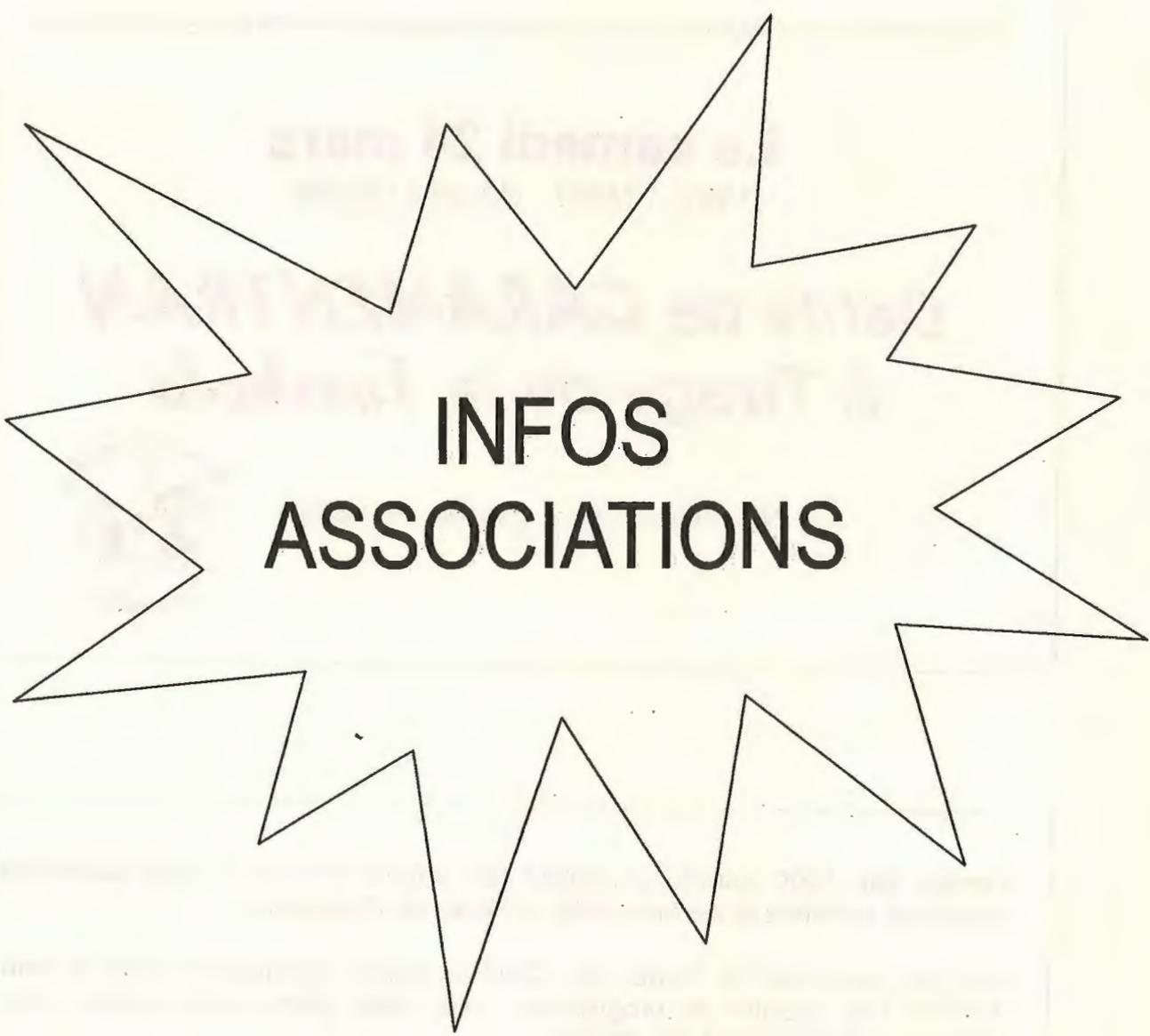
- *Noémie Linh Valérie NGUYEN, le 20 avril*
- *Lucia CHAUDAT-LEYTON, le 4 mai*
- *Roxane Sophie Lily DUBUS, le 12 mai*
- *Capucine Marie-Pierre VALOT, le 30 mai*
- *Eloane Stacy Colette ODRAT-ROCHE, le 30 mai*
- *Loane CHUZEVILLE, le 12 juin*
- *Solène INES, le 13 juillet*
- *Coralie Marie OGIER, le 23 juillet*
- *Yohan VALLENT, le 24 août*
- *Loane Alizée FOURNIER-ESPOSITO, le 5 septembre*
- *Lucas Maxime MORAND-TEA, le 11 octobre*
- *Anna ZATKOWSKI-SIMONELLI, le 14 octobre*
- *Lucas BRUYERE, le 5 novembre*
- *Gabriel Louis Jean HIRSCH, le 15 novembre*
- *Simon Michel Lucien MARX, le 8 décembre*

### MARIAGES

- *Mickaël Sébastien MULA et Nathalie Yvonne CRESPO, le 10 juin*
- *Sébastien Gilles Pierre RELAVE et Lydie Marie-Christine GAYVALLET, le 17 juin*
- *Alberto RUIZ ORTIZ et Béatrice Odette PREVITALI, le 24 juin*
- *Laurent Christian NEMOS et Lise Lina MEZZONE, le 24 juin*
- *Didier Roger Gilles CLAVEL et Isabelle Michèle Liliane HUMBLLOT, le 1<sup>er</sup> juillet*
- *Nicolas Jacques Marie Gilles BONTEMPS et Florence DALEME, le 5 août*
- *Frédéric Jean Roger SULOT et Déborah Louise Antoinette JAOUÏ, le 19 août*
- *Michel Louis Auguste PRAS et Marielle Suzanne Jeannine ROBELLETT, le 2 septembre*

### DECES

- *Gilbert Etienne François ROCHE, le 22 février*
- *Bernard Guy JUNG, le 8 mars*
- *Marie Marcelle Albertine FANGEAT veuve MARTIN, le 18 mai*
- *Gérard René COGNAT, le 25 juin*
- *Marcel NUGUES, le 1<sup>er</sup> août*
- *Simone Rosa TREMOUILHAC épouse TRUCHET, le 18 octobre*



# **INFOS ASSOCIATIONS**

**Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs.**

**La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.**

# Sou des Écoles

*Le Loto annoncé au mois de janvier n'aura pas lieu mais ne manquez pas notre prochain rendez-vous*

**Le samedi 24 mars**

*Vers 11h00 - devant l'école*

## **Défilé de CARAMENTRAN & Tirage de la Tombola**

*Nombreux lots à gagner, Buvette, ...*



**Centre des 1000 loisirs** accueillant les enfants de 4 à 14 ans durant les vacances scolaires et les mercredis, à l'école de Chuzelles.

Pour les vacances de février, du 12/02 au 23/02, inscriptions avant le jeudi 1/02/07. Les activités au programme: roller, laser game, sortie neige, sortie patinoire, activités sportives, théâtre...

Les inscriptions s'effectuent pendant les permanences le mardi et le jeudi de 10h à 19h au bureau du centre, rue du verdier, à Chuzelles (à côté de la salle des poletières)

L'association des 1000 loisirs vous propose des activités pour les enfants après l'école –théâtre, dessin, arts plastiques- et des activités pour adultes – théâtre, ateliers créatifs et artistiques -

**Nouveau !!!** L'association organise également l'**anniversaire** de vos enfants les mercredis et samedis après-midi avec des activités diverses : Kapla, chasse au trésor, jeux divers...

**TEL : 04.74.57.41.74**

# **Chorale**

## **"La Clé des Chants"**

Notre chorale est adhérente à l'Association Musicale Populaire, association qui gère, outre l'édition de partitions pour chœurs, de grands moments musicaux tous les quatre ou cinq ans en réunissant un certain nombre de chorales de la région pour former un ensemble imposant accompagné d'un orchestre adapté à l'œuvre présentée. Nous avons pu ainsi participer à l'ensemble des spectacles montés depuis 25 ans par l'AMP. Notre chorale souhaite s'investir dans le nouveau projet qui fera date dans son histoire puisqu'il s'agit de l'oratorio « Les Canuts » musique de Joseph Kosma sur un livret de Jacques Gaucheron.

C'est une fresque chorale qui réunira deux chœurs mixtes composés des différentes chorales adhérentes à l'AMP plus quelques électrons libres qui voudront bien se joindre à nous, de solistes ainsi que d'un orchestre symphonique. Le premier concert est prévu pour Novembre 2007 dans une grande salle lyonnaise et d'autres suivront, nous l'espérons, courant 2008.

Cette perspective est attirante mais l'œuvre est exigeante notamment sur le plan musical. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler dans un prochain numéro de Chuzelles Info et nous évoquerons également le compositeur Joseph Kosma et l'auteur du livret, le poète Jacques Gaucheron. Mais comment est née cette œuvre ?

En 1964, lors d'une rencontre, dans le cadre d'un festival à Paris, entre la Chorale Populaire de Lyon et Joseph Kosma, déjà célèbre par ses musiques de film et ses chansons écrites avec Jacques Prévert, les choristes par l'intermédiaire de leur chef de chœur Francis Jacquet, lui demandèrent de composer une œuvre sur la révolte des canuts lyonnais de 1831. Ce dramatique événement fut la première insurrection sociale du début de l'ère industrielle.

Nous avons fait la connaissance de cette œuvre lors de notre week-end passé à Dolomieu, week-end que nous avons relaté dans un précédent numéro. C'est une occasion unique pour nous, de travailler avec d'autres chorales, d'autres chefs, des solistes, un orchestre,...

Enthousiasmant !!!

Nous vous convions à la lecture du prochain numéro pour la suite des commentaires sur le travail qui nous attend en plus de nos manifestations habituelles.

## **CHUZELLES, HISTOIRE & PATRIMOINE**

**Nous vous invitons à assister à notre Assemblée Générale**

**qui se tiendra le**

**Vendredi 26 janvier 2007**

**à 20h30 salle des Poletières**

En cas de neige cette réunion sera reportée au vendredi de la semaine suivante.

# PROGRAMMATION FESTIVAL D'HUMOUR 2007



# lundi 12 mars 2007

## à 20h30 à Chuzelles

Lundi 12 mars, Chuzelles 20h30 12€	<b>DELPHINE DELEPEAU</b>	Galerie de personnages aux situations loufoques et aux textes incisifs.
Mardi 13 mars, Eyzin Pinet, 20h30 14€	<b>CHRAZ La Josiane et moi</b>	Chraz dans ce spectacle n'est pas avare en confidences sur l'évolution de la société vu par un paysan auvergnat
Mercredi 14 mars, Primarette, 20h30 12€	<b>BONBON</b>	Bonbon chante Fréhel, un grand moment d'émotion et d'humour avec un Léon très sobre dans son rôle de roi de l'accordéon.
Jeudi 15 mars, Condrieu 20h30 15€	<b>DAU ET CATELLA</b>	Auteurs et comédiens de génie, ils ont l'art d'embarquer le public dans leur univers drolatique
Vendredi 16 mars, Chasse 20h30 14€	<b>ALBERT MELAY</b>	Albert Melay a son opinion sur tout. Les conférences farfelues de ce philosophe de l'absurdité sont sollicitées de partout.
Samedi 17 mars théâtre de Vienne 20h30 (réservation au théâtre)	<b>Battements de cœur pour duo de cordes</b>	En collaboration avec le théâtre de Vienne ce duo de cordes (vocales) vous enchantera par son humour subtil et plein de vie (spectacle musical)
Lundi 19 mars Les Côtes d'Arej 20h30 13€	<b>SANDRINE BOURREAU</b>	Claudette Fuzeau a découvert qu'elle avait le pouvoir de magnétiser la « mogette » et qu'en la distribuant....
Mardi 20 mars, Seyssuel 20h30 13€	<b>Denis WETTERWALD</b>	Un chef d'orchestre qui cherche ses musiciens, un humour décalé de grande tenue, prix du festival 2005
Mercredi 21 mars, Serpaize 20h30 13€	<b>SANDRINE BOURREAU</b>	Quand on aime on ne compte pas, Claudette Fuzeau de retour avec sa mogette... prix du festival 2004
Jeudi 22 mars, Pont- Evêque, 20h30 14€	<b>Le Cri de la Feuille</b>	Au sommet d'une colline, 4 citadins se rencontrent pour faire un stage d'épanouissement. Objectif, améliorer leur vie....
Vendredi 23 mars, Jardin 20h30 15€	<b>Pierre Douglas et Hassan</b>	Soirée spéciale chansonniers. Un mélange savoureux de Devos pour le chatoisement des mots et de Coluche pour ses constats sur notre société
Samedi 24 mars, théâtre de Vienne, 20h30 15€	<b>LINDA ET ALPHONSE</b>	Sur les textes de Lynda lemay, ce spectacle est un véritable remède contre la morosité. Emotions fortes, émotions légères, une pure merveille.

### PROGRAMME OFF

Samedi 3 mars, Loire sur Rhône, 20h30	<b>GERALD DAHAN</b>	Imitateur, humoriste du grand art et une belle soirée en perspective
Mercredi 7 mars, Reventin Vaugris, 20h30	<b>JC DUQUESNOIT</b>	Un festival de sourires, d'éclats de rire, de drôleries.
Jeudi 8 mars, Luzinay 20h30	<b>JC DUQUESNOIT</b>	Des jeux de mots qui cinglent, des trouvailles verbales enchaînées sur un rythme de mitraille...
Vendredi 9 mars Pelussin, 20h30	<b>SELLIG</b>	Il est bourré de talent franchement drôle, irrésistible même, Sellig c'est un immense éclat de rire
Vendredi 9 mars Savas Mépin, 20h30	<b>DELPHINE DELEPEAU</b>	Textes incisifs et galerie de portraits bien pensée, D Delepeau a tout d'une grande de l'humour.

Contact : MJC VIENNE : 04 74 53 21 96

Bulletin tiré à 850 exemplaires  
et distribué dans chaque foyer de Chuzelles  
N°87 Dépôt légal – décembre 2006